

**EXTRAIT D'UN
CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES**

I.—Indulgences indépendantes des fêtes.

30 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE MOIS.

(Suite).

Troisième dimanche de chaque mois.

Voir le No précédent de la *Semaine Religieuse*, page 254.

Dernier dimanche de chaque mois.

ROSAIRE RÉCITÉ AVEC D'AUTRES 3 FOIS PAR SEMAINE pendant le mois ; pour tous les fidèles, *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière* ; †. (A suivre).

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

AVRIL

(Suite)

Troisième dimanche d'avril.

CONFRÈRES DU ST-ROSAIRE ; *confess.*, *commun.*, *visite*, à la chapelle du Rosaire, *prière* ; †.

Deuxième dimanche après Pâques.

Membres actifs et honoraires de la St-Vincent de Paul ; *confess.*, *commun.* en commun à la messe de la société, assistance à l'assemblée de cette époque ; †.

Entre le deuxième dimanche après Pâques et la fin de mai.

Associés de la Sainte-Enfance ; *confess.*, *commun.*, (1) *prière* pour les associés défunts pendant la messe dite pour eux ; †.

(Du 26 fixée au) 27. Notre-Dame du Bon-Conseil.

Tout fidèle qui porte le scapulaire de Notre-Dame du Bon-Conseil ; *confess.*, *commun.* en un jour quelconque de l'octave (27 au 4 mai) ; †. (A suivre). J. S.

(1) Les enfants qui n'ont pas encore communiqué peuvent faire commuer la communion par leur confesseur en une autre bonne œuvre,

AUX PRIERES

Sr. Marie Pudentienne, (Alphonsine Gibeault), des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine.

Sr. L'ange Gardien, (Zénaïde Thompson), des Sœurs de Charité de la Providence, Sault-au-Récollet.